

Décision

Générale

colonial

Décision n° 13-443-1933 Mutation.

n° 13-443-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 octobre 1933

Numéro JO

n° 443 du 31/10/1933

Date du numéro

31 octobre 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Collat, sous-chef de bureau de 1re classe des secrétariats généraux, de retour de congé, a été mis à la dispositions de M. le chef du bureau des finances pour compter du 2 octobre 1933, jour de son débarquement.